

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	5 (1911-1912)
Heft:	18
 Artikel:	Chanson de la Vieille Suisse
Autor:	Morax, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

efface l'accent passionné pour y substituer l'intervalle harmonique, elle assujettit à deux seuls modes, des chants qui devraient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires, elle efface et détruit des multitudes de sons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans son système ; en un mot, elle sépare tellement le chant, de la parole, que ces deux langages se combattent, se contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractère de vérité, et ne se peuvent réunir sans absurdité dans un sujet pathétique. De là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les passions fortes et sérieuses ; car il sait que dans nos langues, ces passions n'ont point d'inflexions musicales, et que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La seule harmonie est même insuffisante pour les expressions qui semblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux, les vents, les orages sont mal rendus par de simples accords. Quoi qu'on fasse, le seul bruit ne dit rien à l'esprit, il faut que les objets parlent pour se faire entendre, il faut toujours, dans toute imitation, qu'une espèce de discours supplée à la voix de la nature. Le musicien qui veut rendre du bruit par du bruit, se trompe ; il ne connaît ni le faible ni le fort de son art ; il en juge sans goût, sans lumières. Apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant ; que s'il faisait croasser des grenouilles, il faudrait qu'il les fit chanter ; car il ne suffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche et qu'il plaise, sans quoi sa maussade imitation n'est rien, et ne donnant d'intérêt à personne, elle ne fait nulle impression.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.
(*Essai sur l'origine des langues.*)



Chansons de la Vieille Suisse.

Sous ce titre et sous une couverture d'un charme pittoresque, les éditeurs Fœtisch frères viennent de publier une 1^{re} série de 10 chansons populaires, dont les mélodies ont été harmonisées par Gustave Doret et les textes traduits et adaptés par René Morax avec un goût parfait. On lira sans doute avec plaisir la notice placée en tête d'un volume dont chacun appréciera la saveur et qui implique une promesse pour l'avenir, puisqu'on nous l'annonce comme une 1^{re} série. Voici cette notice :

«La chanson est la forme la plus charmante et la plus pure de l'art populaire. Elle exprime avec esprit et avec grâce les sentiments légers et profonds d'une race. A toute époque, on a cherché à recueillir avec un zèle pieux les mélodies inventées par un artiste inconnu et que le peuple à modelées à sa guise et marquées à son sceau. Le travail entrepris par la société des Traditions populaires suisses sous la direction de M. Hoffmann-Krayer a sauvé de l'oubli plus d'un de ces refrains que les vieilles générations emportent avec elles. Les airs et les poèmes rustiques réunis dans ce recueil ne sont pas nouveaux ni inédits. On les chante encore sur les routes et dans les chalets d'Appenzell, de Berne et du Valais. M. A. Tobler, le patient érudit qui a rendu de si grands services à l'histoire de l'art musical d'Appenzell, et

M^{me} Lillette Gérésolle de Loës, qu'une mort prématurée enleva à la fleur de l'âge, M^{me} E. Mariage et M. John Meier, ont noté ces chansons que publièrent *les Archives des Traditions populaires*, ce trésor du folk-lore suisse. La tâche de musicien et du poète s'est bornée à harmoniser ces mélodies fines et simples, à en traduire librement et en adapter le texte pour offrir au public de langue française une version exacte de ces chansons que l'on entend parfois fredonnées par une voix claire, avec le regret de n'en pouvoir conserver le souvenir. Tristes ou gais, sentimentaux ou narquois, ces refrains de soldats et de fileuse gardent intact l'accent émouvant et fort du peuple qui les chante.»

RENÉ MORAX.



La musique à l'Etranger

ALLEMAGNE

9 Juin

Ah ! les remaniements d'œuvres ! quel chapitre compliqué de l'histoire de la musique, et quelle question délicate !.. Toutefois elle se présente, en principe, sous deux faces assez claires : ou bien le correcteur fait le pédagogue et veut en remontrer au créateur pour ce qu'il n'a pas observé les règles du métier au pied de la lettre ; ou bien le correcteur a pénétré l'esprit de la loi et, par respect pour les intentions du créateur qu'il a étudiées, comprises et approfondies, il s'efforce de les réaliser par tous les moyens que les progrès ont fournis à l'art peu à peu, mais qui manquèrent à l'auteur de son temps. Si la première manière ne mérite que la réprobation, la seconde prête toujours le flanc aux objections et aux polémiques.

C'est à quoi s'est encore exposé M. Ernest Lewicki en pratiquant, dans l'*Idoménée* de Mozart, les retouches que celui-ci s'était, toute sa vie, proposé d'entreprendre. Il a réduit les trois actes à deux ; 500 mesures de récitatifs n'en donnent plus que 175 environ ; six airs et des vocalises nombreuses ont disparu ; une partie de basse a été introduite, tout à nouveau ; le texte a été amélioré en maint endroit ; la version originale des harmonies de l'oracle a été réintégrée...

Avant de nous récrier, constatons que le prof. Lewicki est un des connasseurs spécialisés de Mozart, qu'il a tenu un compte exact de ce que l'on connaît des projets de Mozart, que ce qu'il a écarté n'était le plus souvent que des concessions du jeune compositeur au goût et plus encore aux acteurs de l'époque, enfin qu'il s'agit de rendre à la scène une *opera seria* de Mozart que l'on ne jouait plus. L'honneur de cette reprise reviendra sans doute à Munich, pour qui l'opéra fut écrit.

Le grand événement de la saison munichoise a été l'apparition, au pupitre directorial des théâtres, de M. Bruno Walter, de Vienne, le futur directeur général de musique que l'on espère et désire le plus à Munich. Il a donné, au théâtre de la Résidence et au théâtre Prince-Régent, les représentations préparatoires aux festspiels de l'été. Le succès a été immédiat, spontané et enthousiaste. La direction de M. Bruno Walter a surpris bien des habitués : il apporte la jeunesse, l'esprit, l'humour, et quand il le faut la profondeur et la réflexion, la vie en un mot. Dans le *Mariage de Figaro* et dans *Cosi fan tutte* il a montré autant de chaleur que de légèreté et une sorte de souplesse impromptue, toujours en éveil, qui donne à son interprétation un grand charme de naturel. Quant à son *Tristan*, M. Walter le revit, comme le revivait Gustave Mahler ; c'est lui-même qui vibre de fièvre, et c'est de